

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 27–30 octobre 2008

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

**Point 8 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2008/8-B/3
8 octobre 2008
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT ÉTHIOPIE 10127.3

Assistance alimentaire aux réfugiés soudanais, somaliens et érythréens

Nombre de bénéficiaires	130 271
Durée du projet	36 mois (1 ^{er} janvier 2009–31 décembre 2011)
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	98 622 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	41 587 555
Coût total pour le PAM	83 896 765

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMJ*: M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Attaché de liaison principal, OMJ: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)



RESUME

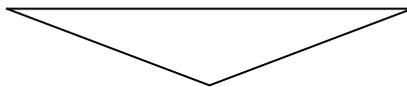
L'intervention prolongée de secours et de redressement 10127.3 vise à apporter une assistance alimentaire, pendant la période comprise entre 2009 et 2011, aux réfugiés qui vivent dans les camps ou communautés d'accueil d'Éthiopie. Elle est fondée sur les résultats de la mission conjointe d'évaluation et de la mission complémentaire d'évaluation de la nutrition qui se sont rendues dans le pays en 2008, des enquêtes sur la nutrition de 2007, de la mission effectuée par le bureau régional du PAM en 2008, de l'évaluation des projets de mouture de 2008 et des activités continues de suivi et d'évaluation.

Les réfugiés recevront tous les mois des rations générales, les enfants et les femmes enceintes souffrant de malnutrition recevront des rations de supplémentation et les enfants de réfugiés recevront, dans le cadre de l'alimentation scolaire, des rations à consommer sur place ou à emporter. Les activités rémunératrices et les initiatives de régénération de l'environnement seront appuyées par une assistance technique et la fourniture d'articles non alimentaires afin d'élargir les sources de revenus dans des camps sélectionnés.

La ration générale restera composée de manière à compléter les aliments de base avec des composés enrichis en vue de remédier aux carences en micronutriments. On étudiera la possibilité d'utiliser dans tous les camps des micronutriments en poudre. Les quantités de céréales continueront d'être augmentées de 20 pour cent pour compenser les coûts et les pertes imputables à la mouture. Ces mesures contribueront également à améliorer l'état nutritionnel des réfugiés en Éthiopie.

L'intervention va dans le sens des Objectifs stratégiques 1 et 4 du Plan stratégique du PAM pour 2008-2011. Elle appuiera la réalisation des objectifs conjoints arrêtés dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2007-2011 en ce qui concerne les interventions humanitaires, le redressement et la sécurité alimentaire, et en particulier l'"intervention multisectorielle renforcée en faveur des personnes déplacées, des réfugiés et des autres populations vulnérables en période d'urgence". Les activités concernant le VIH et le sida, la problématique hommes-femmes, la régénération de l'environnement et la nutrition sont coordonnées à l'intérieur d'un cadre commun convenu avec les partenaires.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve l'IPSR Éthiopie 10127.3 "Assistance alimentaire aux réfugiés soudanais, somaliens et érythréens" (WFP/EB.2/2008/8-B/3).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.2/2008/15) publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DE LA SITUATION ET SCENARIOS

Contexte

1. En dépit de l'expansion économique enregistrée récemment, l'Éthiopie vient encore au 169^{ème} rang sur 177 pays pour ce qui est de l'indicateur du développement humain calculé pour 2007 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et au 105^{ème} rang sur 108 pour ce qui est de l'indicateur de la pauvreté humaine. En 2005, le pays comptait 79 millions d'habitants, chiffre qui, selon les projections, devrait s'accroître de 2,5 pour cent par an au cours des dix prochaines années. En 2005, le produit intérieur brut (PIB) par habitant était estimé à 157 dollars É.-U., soit 1 055 dollars en termes de parité de pouvoir d'achat; 77,8 pour cent de la population survit avec moins de 2 dollars par jour. En 2005, l'espérance de vie moyenne était de 51,8 ans¹.
2. En 2004, 78 pour cent de la population n'avait pas d'accès stable à une eau salubre. En 2005, le taux de séropositivité parmi les adultes de 15 à 49 ans était officiellement estimé entre 0,9 et 3,5 pour cent. Selon l'indicateur sexospécifique du développement calculé par le PNUD, l'Éthiopie se situe au 149^{ème} rang sur 157 pays. Le taux d'alphabétisation parmi les femmes adultes est de 22,8 pour cent, contre 50 pour cent pour les hommes¹.
3. L'Éthiopie accueille depuis 20 ans une importante population de réfugiés. Leur effectif a beaucoup varié, certains étant retournés dans leur pays lorsque la situation s'y était améliorée puis revenus en Éthiopie lorsqu'elle a de nouveau empiré.
4. En juin 2008, il y avait en Éthiopie 82 000 réfugiés: 27 000 Somaliens, 26 000 Érythréens, 26 000 Soudanais et 3 000 Kényans. Les réfugiés somaliens vivent dans les camps de Kebribeyah, d'Aw Barre/Teferiber et de Sheder, dans la région Somali de l'est du pays; deux de ces camps ont été ouverts en 2007. Les réfugiés érythréens, dans le nord, sont hébergés dans les camps de Shimelba et de Mai Ani dans la région du Tigré, dans la ville d'Acceita et dans le camp de Berhale dans la région de l'Afar. Trois camps ayant été fermés en 2007–2008 à la suite des rapatriements, les réfugiés soudanais vivent maintenant dans les camps de Fugnido et de Sherkole, dans les régions de Gambella et de Beneshangul-Gumuz, à l'ouest; un petit flux de réfugiés provenant de la région des Grands Lacs et du Darfour sont également accueillis dans ces camps. Un faible nombre de Kényans ayant fui les violences ethniques de 2005–2006 vivent maintenant dans les communautés d'accueil de Dillo et de Megado, dans la région d'Oromiya, dans le sud.

Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition

5. En 2006, l'agriculture de subsistance, principal pilier de l'économie, a contribué à hauteur de 47,3 pour cent au PIB² et employait 93 pour cent de la population active¹. En dépit de l'engagement pris par le Gouvernement de combattre l'insécurité alimentaire, l'Éthiopie demeure vulnérable aux crises alimentaires car l'agriculture est tributaire de précipitations erratiques. La situation est encore exacerbée par la dégradation de l'environnement, la faible utilisation d'intrants agricoles et le niveau de mécanisation réduit, l'exiguïté des exploitations et la forte densité de population dans beaucoup de

¹ PNUD. 2007. *Rapport sur le développement humain 2007/2008*. New York.

² Banque mondiale. 2007. *Ethiopia at a Glance*. Disponible à l'adresse: http://devdata.worldbank.org/AAG/eth_aag.pdf.



régions rurales. Le fonctionnement des marchés des céréales est affecté par le mauvais état des routes, l'insuffisance du contrôle de la qualité, les coûts élevés de transport et de transaction, et les faibles prix aux producteurs.

6. Les prix élevés des carburants et des produits alimentaires, surtout en 2008, ont eu un impact considérable sur la sécurité alimentaire. Les prix des carburants sont lourdement subventionnés mais ils ont augmenté de 26 à 30 pour cent³; les prix des céréales de base, quant à eux, se sont accrus dans des proportions atteignant parfois 300 pour cent⁴ entre avril 2007 et mai 2008 et continueront sans doute d'augmenter. Les mesures adoptées pour compenser la hausse des prix, y compris la mise en œuvre par le Gouvernement en 2007 d'un programme de stabilisation des prix en milieu urbain, n'ont pas encore eu l'effet recherché.
7. L'apport calorique moyen est de 1 850 kcal/personne/jour⁵; 46 pour cent de la population est sous-alimentée⁶ et environ 10 pour cent vit dans une insécurité alimentaire chronique. Nombreux sont ceux qui ont besoin de secours d'urgence année après année, souvent par suite de la sécheresse. La sécheresse qui a sévi en 2008 a quadruplé le nombre de bénéficiaires que le PAM envisageait de secourir pour le porter à 4,6 millions, dont 750 000 enfants nécessitant une supplémentation alimentaire ciblée et 75 000 enfants devant être traités pour malnutrition aiguë grave. Le PAM prévoit d'assister 8,7 millions de personnes en 2008 dans le cadre des opérations existantes⁷.
8. Les réfugiés ont toujours trouvé asile et protection en Éthiopie. L'accès aux terres agricoles, toutefois, est extrêmement restreint et se limite le plus souvent à un potager permettant de cultiver sans irrigation de petites quantités de céréales et de légumes⁸. Ces potagers ne contribuent guère à améliorer la sécurité alimentaire. Il est interdit aux réfugiés de chercher un emploi en dehors des camps, mais une politique introduite récemment par le Gouvernement a encouragé un petit nombre de réfugiés à quitter les camps pour s'installer en ville⁹.
9. Pour améliorer leur sort, les réfugiés ont recours à différents moyens: i) vente d'une partie de la ration générale; ii) vente de bois de feu et de charbon de bois pour acheter un complément d'aliments et des articles non alimentaires¹⁰; iii) cultures diverses ou élevage d'animaux; iv) louage de leurs services, y compris travail des enfants; v) fonds provenant de l'étranger; vi) pêche, chasse ou agriculture illégale en dehors des camps; et vii) petit commerce dans les camps. Cependant, rien de tout cela ne suffit à combler les déficits

³ PAM. 2008. *Impact of Food and Fuel Price Hikes*. Addis Abeba. Les prix sont exprimés en termes nominaux.

⁴ PAM. 2008. *WFP Ethiopia Market Report for End of May 2008*. Addis Abeba.

⁵ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2005. *Food Consumption and Nutrients*. Disponible à l'adresse: www.fao.org/faostat/foodsecurity/Files/FoodConsumptionNutrient_en.xls.

⁶ FAO. 2006. Voir www.fao.org/faostat/foodsecurity/Countries/EN/Ethiopia_e.pdf.

⁷ Y compris les opérations en faveur des réfugiés et les opérations de développement.

⁸ La superficie des potagers devrait idéalement être d'environ 80 m², mais peut en fait ne pas dépasser 45 m².

⁹ Les réfugiés qui peuvent subvenir à leurs besoins, par exemple grâce à l'aide de membres de la famille ou à des programmes d'éducation appuyés par une assistance, peuvent bénéficier de cette politique, mais il est illégal pour eux de chercher un emploi.

¹⁰ Les articles non alimentaires comprennent notamment du savon à lessive, des vêtements et des chaussures. Les réfugiés déclarent qu'ils vendent leurs rations pour acheter des aliments comme viande, produits laitiers, pâtes et riz.



vivriers, surtout durant la saison sèche¹¹. En outre, la concurrence exercée sur les ressources naturelles est fréquemment cause de tensions entre les réfugiés et les communautés d'accueil¹².

10. Sur la base de l'enquête sur la nutrition de 2007¹³ et de la mission conjointe d'évaluation de 2008¹², la situation nutritionnelle des réfugiés est la suivante: i) la prévalence de la malnutrition aiguë globale était de 10 pour cent dans les camps de Shimelba, de Kebribeyah et d'Aw Barre/Teferiber, de 5 à 10 pour cent dans les camps de Sherkole et de Fugnido, et de moins de 5 pour cent dans le camp de Bonga, maintenant fermé; ii) la malnutrition aiguë grave était de 1,6 pour cent dans le camp d'Aw Barre/Teferiber, d'un peu plus de 1 pour cent dans les camps de Sherkole, de Shimelba et de Kebribeyah, et de moins de 1 pour cent dans les camps de Fugnido et de Bonga.
11. La situation nutritionnelle dans les camps s'est améliorée mais demeure précaire en raison de l'insuffisance des articles non alimentaires fournis (les réfugiés doivent parfois vendre leurs rations pour en acheter), de l'insuffisance de l'eau potable, du paludisme chronique, du manque d'hygiène, de mauvaises habitudes nutritionnelles et de l'insuffisance des services. La situation est encore aggravée par les prix élevés des produits alimentaires, qui limitent la possibilité pour les réfugiés d'acheter un complément d'aliments. Même dans les camps soudanais, où les taux de malnutrition ne dépassent pas des limites "acceptables", ils demeurent élevés pour une situation prolongée mais stable et sont supérieurs à 5 pour cent, ce qui est la limite fixée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Les améliorations enregistrées sont imputables aux programmes intégrés de supplémentation alimentaire, à la distribution d'un assortiment alimentaire plus diversifié et à une meilleure éducation nutritionnelle.
12. Les carences en micronutriments, et en particulier l'anémie due aux carences en fer, demeurent un problème majeur: leur prévalence parmi les enfants de moins de 5 ans variait entre 34 pour cent dans le camp de Shimelba et 67,5 pour cent dans le camp de Fugnido; parmi les femmes enceintes, ces chiffres étaient compris entre 34,5 pour cent dans le camp de Shimelba et 55,3 pour cent dans celui de Fugnido¹⁴.
13. En 2007, 1 042 garçons et 767 filles étaient inscrits dans les écoles primaires des camps appuyées par le PAM. Les taux d'assiduité étaient de 62 pour cent pour les garçons et de 56 pour cent pour les filles¹⁵.

¹¹ La saison sèche va de février à mai dans les camps érythréens et d'octobre à mars dans les camps somaliens. Le déficit vivrier correspond à la période écoulée entre la consommation des rations familiales de la journée et la distribution suivante, qui peut atteindre de cinq à huit jours, selon les conclusions de la dernière mission conjointe d'évaluation. Des expédients dangereux, comme la vente de rations alimentaires pour acheter des articles non alimentaires, peuvent augmenter le déficit vivrier.

¹² PAM, HCR et Administration for Refugee and Returnee Affairs (ARRA) - Office chargé des questions relatives aux réfugiés et aux rapatriés. 2008. *Rapport de la mission conjointe d'évaluation* (2008). Addis Abeba.

¹³ PAM, HCR et ARRA. 2007. *Nutrition Survey: All Refugee Camps in Ethiopia*. Addis Abeba. L'enquête sur la nutrition de 2008 a eu lieu au milieu de l'année; les chiffres sont en cours de finalisation.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ PAM. 2008. *Standard Project Report 2007*. Rome. Le nombre moyen d'élèves inscrits était faible par rapport aux effectifs des camps car la plupart des programmes d'alimentation scolaire étaient réalisés dans les camps pour les réfugiés soudanais, qui sont maintenant fermés. Le camp de Shimelba a un nombre exceptionnellement réduit d'enfants, et il n'y avait pas de programme d'alimentation scolaire dans les camps pour réfugiés somaliens.



Scénarios

14. Selon les prévisions, la persistance du conflit dans le sud de la Somalie, la situation incertaine qui prévaut en Érythrée et le problème frontalier non réglé entre l'Éthiopie et l'Érythrée devraient accroître le nombre de réfugiés somaliens de 21 pour cent par an et celui de réfugiés érythréens de 24 pour cent. Le rapatriement des réfugiés soudanais devrait se poursuivre, ce qui devrait se traduire par une diminution de 70 pour cent de leurs effectifs d'ici à la fin de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10127.3¹⁶. Tous les Kényans enregistrés comme réfugiés devraient être rapatriés en 2009 et en 2010.
15. Du fait des possibilités d'emploi limitées qui s'offrent à eux, du manque d'accès à la terre et de l'absence de solutions durables, il est peu probable que les réfugiés somaliens et érythréens parviennent à se nourrir eux-mêmes, comme l'ont confirmé l'enquête sur la nutrition réalisée en mai-août 2007 et la mission conjointe d'évaluation d'avril 2008¹⁷.
16. Étant donné les facteurs de caractère politique, juridique et naturel qui empêchent les réfugiés de se suffire à eux-mêmes, la plupart d'entre eux demeureront tributaires d'une aide alimentaire pour l'avenir prévisible, et tel sera en particulier le cas des réfugiés érythréens et somaliens.

POLITIQUES, CAPACITES ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et actions du Gouvernement

17. L'Administration for Refugee and Returnee Affairs (ARRA), l'Office chargé des questions relatives aux réfugiés et aux rapatriés, est l'organisme gouvernemental qui a pour mission de coordonner l'aide aux réfugiés, d'administrer les camps et de sauvegarder la sécurité dans les camps.
18. Dans sa *Proclamation No. 409/2004 relative aux réfugiés*, le Gouvernement a réaffirmé son engagement de mettre en œuvre les accords et protocoles internationaux relatifs aux droits des réfugiés. Néanmoins, les réfugiés sont considérés comme des invités temporaires qui sont censés regagner leurs pays d'origine dès que les conditions le permettront: il n'existe pas de politique d'intégration des réfugiés ni de politique les autorisant à prendre un emploi ou à travailler dans l'agriculture.

Politiques, capacités et actions des autres intervenants

19. L'ARRA, le HCR et le PAM constituent les principaux organismes qui s'occupent de porter assistance aux réfugiés. Le Mémoire d'accord global de 2002 et le Mémoire d'accord local annuel ainsi que le plan d'action du HCR et du PAM définissent leurs rôles respectifs et en constituent les fondements.
20. Les organisations non gouvernementales (ONG) qui collaborent avec les organismes des Nations Unies et le Gouvernement sont notamment l'International Rescue Committee (IRC), *Zuid Ost Azie* (ZOA, Refugee Care) et la Mother and Child Development

¹⁶ La plupart des réfugiés quittent les camps dans le cadre des programmes de rapatriement volontaire du HCR. Quelques réfugiés entreprennent eux-mêmes leur rapatriement. Une aide alimentaire est fournie aux points de destination au Soudan.

¹⁷ Les participants à ces deux missions étaient des représentants du PAM, du HCR et de l'ARRA.



Organization (MCDO). Le PAM collabore principalement avec ces deux premières organisations, qui s'occupent principalement de la mouture, de l'alimentation scolaire, de la création d'activités génératrices de revenus et de la régénération de l'environnement.

OBJECTIFS DE L'AIDE DU PAM

21. L'IPSR 10127.3 a pour but de satisfaire les besoins nutritionnels de base des réfugiés. Ses objectifs sont les suivants:
- i) réduire et/ou stabiliser la malnutrition aiguë parmi les réfugiés (Objectif stratégique 1);
 - ii) réduire la malnutrition grâce à des distributions ciblées de supplémentation alimentaire aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, aux enfants souffrant de malnutrition, aux personnes qui vivent avec le VIH et aux autres réfugiés vulnérables ayant des besoins nutritionnels particuliers (Objectif stratégique 4); et
 - iii) accroître l'assiduité scolaire grâce à la réalisation de programmes d'alimentation scolaire (Objectif stratégique 4).

STRATEGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'aide liée à la sécurité alimentaire apportée jusqu'ici

22. Le PAM fournit une aide alimentaire aux réfugiés en Éthiopie depuis 1988. Dans le cadre de l'intervention précédente (IPSR 10127.2), 104 000 réfugiés en moyenne en 2007 et 2008 ont été assistés, mais cette intervention ne représentait qu'un faible pourcentage des opérations menées dans le pays. L'assistance consistait en programmes de distributions générales, de supplémentation alimentaire et d'alimentation scolaire ainsi qu'en initiatives d'appui aux programmes de mouture.

Schéma de stratégie

23. Les composantes de l'IPSR 10127.3 sont notamment les suivantes:
- i) fourniture de secours dans le cadre de distributions générales de rations dans les camps de réfugiés;
 - ii) fourniture de secours au moyen d'une supplémentation alimentaire pour les groupes vulnérables comme les femmes enceintes et les mères allaitantes, les enfants souffrant de malnutrition et les personnes vivant avec le VIH;
 - iii) aide au redressement dans le cadre de programmes d'alimentation scolaire, lesquels sont également destinés à accroître l'assiduité scolaire; et
 - iv) aide au redressement par le biais de la fourniture de services techniques d'experts et d'articles non alimentaires pour la création d'activités génératrices de revenus et la régénération de l'environnement dans les régions affectées par la présence des réfugiés.
24. Globalement, 96 pour cent des ressources seront allouées aux activités de secours et 4 pour cent aux activités de redressement.

Secours

25. Les réfugiés recevront chaque mois une ration générale, qui sera complétée par une supplémentation alimentaire ciblée sous forme de rations à emporter pour les enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition modérée, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les cas médicaux signalés par un médecin, y compris les personnes vivant avec le VIH, ainsi que les autres personnes souffrant de malnutrition, comme les personnes âgées et les handicapés.
26. L'approche clinique qui était à la base des initiatives d'alimentation thérapeutique conduites par l'ARRA a été remplacée en 2006 par une approche de soins thérapeutiques communautaires, qui continuera d'être appliquée, la mission d'évaluation conjointe d'avril 2008 et les missions d'évaluation de la nutrition étant parvenues à la conclusion que c'était là une meilleure façon de traiter la malnutrition grave. Le HCR fournira des aliments spéciaux pour les programmes d'alimentation thérapeutique, comme du lait thérapeutique et du Plumpy nut.
27. Étant donné la gravité de la situation de la nutrition et des carences en micronutriments dans plusieurs camps, le PAM entreprendra à titre expérimental de distribuer des micronutriments en poudre¹⁸ qui seront ajoutés à la ration générale. Ces poudres, qui contiennent 16 micronutriments, peuvent être ajoutées aux aliments pour améliorer l'état nutritionnel et réduire la vulnérabilité à des maladies comme la rougeole, la diarrhée et le paludisme. Les distributions commenceront dans un camp qui sera sélectionné sur la base d'enquêtes sur la nutrition et d'une évaluation de référence des carences en micronutriments qui sera menée par le PAM. Les aspects logistiques de la distribution de micronutriments en poudre, leur acceptation et leur utilisation par les bénéficiaires ainsi que leur impact sur la nutrition seront suivis et évalués. Si ces distributions réussissent à atténuer les carences en micronutriments parmi les bénéficiaires ciblés et si des ressources sont disponibles, ce produit pourra être utilisé aussi dans d'autres camps.
28. Le PAM a, dans le cadre de l'IPSR 10127.2, formé des réfugiées à assurer, en contrepartie d'une incitation en espèces, des services de vulgarisation nutritionnelle afin d'améliorer les habitudes alimentaires; ainsi, elles diffusent des messages concernant la nutrition, suivent la façon dont les nouveau-nés et les enfants en bas-âge sont alimentés et donnent des conseils sur l'utilisation qui doit être faite des aliments. Cette activité n'a été introduite qu'en 2007, de sorte qu'il est trop tôt pour en évaluer l'impact, mais les premières conclusions sont apparues positives. Le suivi est assuré sous forme de rapports hebdomadaires à l'ARRA, et ces rapports sont regroupés en rapports trimestriels qui sont soumis au PAM. Cette activité sera poursuivie dans le cadre de l'IPSR 10127.3.

Redressement

29. Dans le contexte de la composante redressement, les enfants qui fréquentent les écoles des camps de réfugiés¹⁹ recevront pendant l'année scolaire, en milieu de matinée et en milieu d'après-midi, une collation représentant au moins 460 kcal/jour/personne. Ces programmes d'alimentation dans les écoles concerneront tous les camps sauf celui de Kebribeyah, où les enfants des réfugiés fréquentent la même école que les enfants de la localité. À Kebribeyah, les enfants des réfugiés, à condition d'avoir un taux d'assiduité de 80 pour cent au moins, recevront une ration à emporter d'huile qui leur sera distribuée dans

¹⁸ Produit breveté habituellement vendu sous la marque "Sprinkles".

¹⁹ Ces écoles fonctionnent sur la base de la demi-journée.



le camp plutôt qu'à l'école pour éviter de susciter des tensions avec la communauté d'accueil.

30. Bien que prévues dans les IPSR précédentes, les activités vivres pour la création d'actifs ne sont pas réalisées depuis 2003, faute de ressources. Pleinement conscient de l'importance que revêtent la régénération de l'environnement et la création d'activités génératrices de revenus, le PAM distribuera à des bénéficiaires ciblés des outils et des semences, et leur dispensera les conseils techniques nécessaires à la culture potagère, conformément aux recommandations formulées par la mission du bureau régional du PAM effectuée en avril 2008²⁰. Les activités appuyées seront notamment le reboisement, la construction de terrasses, la petite irrigation et la gestion communautaire des bassins hydrauliques, conformément aux normes de travail du programme de gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables (MERET)²¹. Le PAM tirera parti de l'expérience qu'il a acquise dans le cadre du programme MERET et s'emploiera à faciliter l'établissement de liens avec le programme d'aide aux réfugiés²².
31. Il ressort d'une évaluation des trois meuneries appuyées par le PAM à Fugnido et Sherkole que, pour l'essentiel, le programme communautaire de meunerie s'est soldé par un échec²³ en dépit des tentatives qui ont été faites de le gérer différemment, par exemple en achetant des moulins mécaniques et des moulins manuels, et en partageant les responsabilités entre les ONG, l'ARRA et le HCR. Entre autres problèmes, il y a lieu de citer des pannes, une gestion peu efficace, l'insuffisance des ressources, le manque de connaissances techniques parmi les réfugiés, une rotation élevée des opérateurs et la concurrence exercée par les moulins privés se trouvant en dehors des camps. Le PAM cessera donc progressivement de participer à cette activité pendant l'IPSR 10127.3. Le meilleur moyen de gérer les moulins sera évalué en coopération avec les partenaires et les réfugiés, et les décisions seront prises au cas par cas. Les options pouvant être envisagées sont notamment la privatisation, la fermeture des moulins, leur reprise par des ONG ou leur exploitation par l'ARRA.
32. Les rations de céréales distribuées aux réfugiés continueront d'être augmentées de 20 pour cent pour compenser les coûts et les pertes dus à la mouture.

²⁰ PAM. 2008. *Livelihood and Food Security Joint Assessment Mission Review: OMJ-Kampala Mission Report*. Kampala. La mission a appuyé l'évaluation conjointe en s'attachant surtout aux questions liées à l'environnement et aux moyens de subsistance, ainsi qu'aux possibilités d'intervention. Des experts spécialisés dans la technique des activités génératrices de revenus et de la régénération de l'environnement seront recrutés aux échelons national et international; entre autres activités, il y a lieu de citer la formation de partenaires et de réfugiés et la planification et l'exécution de programmes. Les articles non alimentaires distribués pourront comprendre des outils et des semences.

²¹ Le programme MERET fait partie du programme de pays 10430.0; il tend à gérer les ressources de l'environnement de manière à accroître la productivité des cultures vivrières dans les communautés touchées par l'insécurité alimentaire. L'aide alimentaire sert à régénérer l'environnement et à renforcer les moyens de subsistance des agriculteurs les plus menacés par l'insécurité alimentaire au moyen d'activités de conservation des sols, de construction d'infrastructures rurales et de reboisement.

²² S'agissant des activités de régénération de l'environnement, il est envisagé d'appuyer dans le contexte de cette IPSR la possibilité d'utiliser les recettes provenant de taxes sur le carbone pour mobiliser des ressources pour le projet et assurer la pérennité de ses résultats. S'il devient nécessaire pour le PAM de fournir des cuisinières pour les programmes d'alimentation scolaire dans les camps de réfugiés, il sera également utilisé les ressources provenant des taxes sur le carbone pour acquérir des cuisinières à faible consommation de combustible.

²³ Olana, G. 2008. *WFP-Supported Grinding Mill Income-Generating Projects in Refugee Camps of Ethiopia: Performance Evaluation Report*. Addis Abeba.



33. L'IPSR 10127.3 sera exécutée conformément aux Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes:
- i) en ciblant la supplémentation alimentaire sur les besoins nutritionnels des femmes enceintes et des mères allaitantes;
 - ii) en veillant à ce que les femmes participent aux activités génératrices de revenus et aux activités de régénération de l'environnement et en bénéficient sur un pied d'égalité;
 - iii) en faisant en sorte que les femmes soient associées sur un pied d'égalité aux comités de distribution des produits alimentaires et autres organes semblables;
 - iv) en renforçant les connaissances des réfugiées au moyen d'une formation dans les domaines de la nutrition, de l'alimentation des nourrissons et des habitudes alimentaires; et
 - v) en organisant des programmes de sensibilisation à l'équité entre les sexes et des formations visant à préparer les femmes à occuper des postes de responsabilité au sein des comités de distribution des produits alimentaires, des comités de gestion des réfugiés et des comités responsables des activités génératrices de revenus et des activités de régénération de l'environnement.

Stratégie de transfert des responsabilités

34. L'IPSR 10127.3 a pour vocation de couvrir une situation de présence prolongée de réfugiés. Les stratégies de transfert des responsabilités portent donc uniquement sur le rapatriement des réfugiés ou leur réinstallation dans des pays tiers étant donné que, pour la grande majorité d'entre eux, une intégration locale n'est pas possible. Des activités génératrices de revenus comme celles visant à compléter l'assortiment alimentaire grâce à la culture potagère et à renforcer les connaissances des réfugiés permettront d'accroître leur autonomie et faciliteront leur adaptation à la vie en dehors des camps une fois rapatriés, réinstallés ou intégrés localement.

BENEFICIAIRES ET CIBLAGE

35. Toutes les personnes légalement enregistrées comme réfugiés en Éthiopie sont en droit de recevoir les rations générales distribuées chaque mois par le PAM. L'ARRA et le HCR enregistrent conjointement les bénéficiaires comme réfugiés lors de leur arrivée et vérifient leur statut au moyen de "revalidations" occasionnelles à l'occasion desquelles l'identité des résidents des camps est contrôlée pour s'assurer qu'ils sont des réfugiés légaux. Le HCR et l'ARRA ont calculé le nombre de réfugiés à secourir pendant la période 2009–2011 en se fondant sur les estimations de l'accroissement naturel, des nouvelles arrivées attendues et du nombre de réfugiés rapatriés et réinstallés.
36. Le tableau 1 indique quelle est la population de réfugiés projetée pour la durée de l'IPSR 10127.3.

Pays d'origine	2009	2010	2011
Somalie	51 629	60 928	70 156
Érythrée	37 633	45 186	52 389
Soudan	26 627	19 597	7 726
Kenya	2 888	1 975	–
Total	118 777	127 686	130 271

37. Le tableau 2 illustre le nombre estimatif de réfugiés qui recevront une assistance au titre des diverses composantes de l'IPSR 10127.3.

Année	Activité*	Chiffres utilisés aux fins de la planification				Total
		Somaliens	Érythréens	Soudanais	Kényans	
2009	Rations générales	51 629	37 633	26 627	2 888	118 777
	Supplémentation alimentaire	3 478	2 091	2 054	98	7 721
	Alimentation scolaire	14 694	1 934	3 093	0	19 721
2010	Rations générales	60 928	45 186	19 597	1 975	127 686
	Supplémentation alimentaire	4 135	2 540	1 513	68	8 256
	Alimentation scolaire	17 492	2 293	2 274	0	22 059
2011	Rations générales	70 156	52 390	7 725	0	130 271
	Supplémentation alimentaire	4 786	2 969	625	0	8 380
	Alimentation scolaire	20 287	2 624	850	0	23 761

* Les activités génératrices de revenus sont exclues étant donné qu'elles ne seront pas rémunérées sous forme de produits alimentaires.

ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS

38. L'assortiment alimentaire et la composition de rations distribuées dans le cadre de l'IPSR en cours seront maintenus pour l'IPSR 10127.3. L'assortiment alimentaire révisé dans le contexte de l'IPSR en cours a commencé d'être distribué en août 2007: la portion de céréales a été accrue de 20 pour cent pour compenser les coûts et les pertes afférents à la mouture et du sucre, des légumineuses et des aliments composés enrichis ont été ajoutés à la ration distribuée à tous les réfugiés. Il ressort des résultats préliminaires de l'enquête sur la nutrition menée dans les camps de réfugiés au milieu de 2008 que le nouvel assortiment alimentaire, joint au nouveau programme d'alimentation générale des enfants de moins de 3 ans introduit par le HCR, peut avoir contribué à stabiliser ou à réduire, dans la plupart des camps, les taux de malnutrition et le nombre de réfugiés admis à bénéficier des programmes de supplémentation alimentaire et des programmes de soins thérapeutiques communautaires²⁴.

²⁴ PAM, HCR et ARRA. 2008. *Joint Assessment Mission Report (2008)*. Addis Abeba; PAM, HCR et ARRA. 2008. *Annual Nutrition Survey (2008)*. Addis Abeba. Conclusions préliminaires.



39. Le tableau 3 indique la composition de l'assortiment alimentaire, à l'exclusion de l'augmentation de 20 pour cent de la ration de céréales destinée à compenser les coûts et les pertes imputables à la mouture ainsi que du projet pilote de distribution de micronutriments en poudre qui doit être réalisé dans l'un des camps.

TABLEAU 3: ASSORTIMENT ALIMENTAIRE					
Type de produit	Kg/mois	g/jour	Kcal/jour	Protéines/jour (g)	Lipides/jour (g)
Ration générale²⁵					
Céréales	13,5	450	1 485	55,4	6,8
Aliments composés enrichis	1,5	50	190	9,0	3,0
Légumes secs	1,5	50	167,5	11,0	0,7
Huile végétale	0,9	30	265,5	0,0	30,0
Sucre	0,45	15	60	0,0	0,0
Sel iodé	0,15	5	0	0,0	0,0
Total	18	600	2 168	75,4	40,5
Ration de supplémentation *					
Aliments composés enrichis		200	760	36	12
Huile végétale		25	221	0,0	25
Sucre		20	80	0,0	0,0
Total		245	1 061	36	37
Ration d'alimentation scolaire **					
Aliments composés enrichis		100	380	18	6,0
Sucre		20	80	0,0	0,0
Total		120	460	18	6,0
Ration à emporter **					
Huile		52	460	0	52
Total		52	460	0	52

* Les rations générales et les rations de supplémentation sont distribuées 365 jours par an.

** Les rations générales destinées à l'alimentation scolaire et les rations à emporter sont distribuées 22 jours par mois pendant dix mois par an.

40. La ration générale apporte 2 168 kcal/personne/jour et la ration de supplémentation 1 061 kcal/personne/jour, tandis que les rations distribuées dans les écoles et les rations à emporter représentent 460 kcal/personne/jour. Des aliments complémentaires seront fournis par le HCR.

²⁵ L'aliment préféré des réfugiés est le blé, suivi par le sorgho, et ils préfèrent les pois cassés jaunes et les lentilles aux haricots blancs. Le PAM essaiera de répondre à ces préférences et sollicitera des contributions des donateurs en conséquence; il tiendra compte aussi de la durée de cuisson des aliments distribués, en fonction de ce que permettront les ressources.

41. Les micronutriments en poudre sont nouveaux en Éthiopie et seront distribués à titre expérimental dans l'un des camps²⁶.
42. Le total des besoins de produits alimentaires pour la période 2009–2011 est de 98 622 tonnes. Le tableau 4 présente une ventilation des produits alimentaires requis, par activité.

TABLEAU 4: BESOINS DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LA PÉRIODE 2009–2011, PAR TYPE DE PRODUITS ET PAR ACTIVITÉ (en tonnes)				
	Rations générales	Rations de supplémentation	Alimentation scolaire*	Total
Céréales	74 254	0	0	74 254
Huile	4 125	222	134	4 481
Légumes secs	6 875	0	0	6 875
Sel	688	0	0	688
Aliments composés enrichis	6 876	1 778	1 184	9 838
Sucre	2 063	178	237	2 478
Micronutriments en poudre	8	0	0	8
Total	94 889	2 178	1 555	98 622

* Y compris les rations à emporter distribuées dans le camp de Kebribeyah.

MODALITES D'EXECUTION

Exécution

43. L'ARRA, le HCR, l'IRC et ZOA sont les principaux partenaires du PAM en matière d'aide alimentaire aux réfugiés.
44. L'ARRA sera chargé:
- i) de coordonner l'assistance, d'administrer les camps et d'assurer la sécurité;
 - ii) de recevoir, d'entreposer et de distribuer les aliments fournis par le PAM dans tous les camps, avec un appui du PAM;
 - iii) de gérer et de suivre les distributions de produits alimentaires dans les camps et de soumettre au PAM des rapports mensuels sur les distributions et les stocks; les personnes qui distribuent les produits alimentaires, pour la plupart des femmes, utilisent des godets standard et les réfugiés peuvent peser leurs rations sur les balances disponibles dans les sites de distribution;
 - iv) de gérer les programmes de supplémentation alimentaire et d'alimentation thérapeutique, sous le contrôle du PAM et du HCR; les assistants sanitaires communautaires seront chargés du suivi et d'orienter les enfants paraissant souffrir de malnutrition vers les centres d'alimentation; et
 - v) d'assurer la gestion courante de l'alimentation scolaire, sauf dans le camp de Shimelba, et de fournir du bois de feu pour les cuisinières.

²⁶ Les micronutriments en poudre ont été testés au Bangladesh, au Kenya et au Népal.



45. Le HCR sera chargé:
- i) de vérifier l'identité des bénéficiaires dans les centres de distribution en contrôlant les cartes de rationnement par rapport à la base de données sur les réfugiés;
 - ii) de fournir les aliments complémentaires et les articles non alimentaires destinés à l'alimentation scolaire;
 - iii) de couvrir tous les coûts liés à la distribution des produits alimentaires dans les camps, y compris les incitations versées aux personnes qui distribuent les aliments; et
 - vi) de mener des enquêtes sur la nutrition, en partenariat avec le PAM et l'ARRA.
46. Les agents sanitaires professionnels de l'ARRA et du HCR appuieront les réfugiées qui auront été formées aux activités de vulgarisation nutritionnelle.
47. L'IRC sera chargé de l'alimentation scolaire dans le camp de Shimelba.
48. Les évaluations et la planification seront réalisées en association avec les parties prenantes afin d'élaborer conjointement un plan détaillé concernant les activités génératrices de revenus et les activités de régénération de l'environnement. La principale contribution du PAM sera de fournir des avis techniques et des articles non alimentaires.
49. Le PAM, le HCR, l'ARRA et les ONG associées continueront de se réunir une fois par mois pour examiner les questions opérationnelles qui pourront se poser, comme celles ayant trait aux livraisons de produits alimentaires, à la filière, à la logistique, à l'enregistrement et au rapatriement des réfugiés et à l'alimentation scolaire. En cas d'urgence, il pourra être convoqué d'autres réunions.

Logistique

50. Le PAM utilisera des camions privés pour transporter les produits alimentaires de Djibouti à ses entrepôts de Nazret, Dire Dawa et Mekele. Les aliments achetés localement seront livrés directement par les fournisseurs aux entrepôts du PAM. Des entreprises privées transporteront les produits alimentaires des entrepôts jusqu'aux points de livraison avancés dans les camps de réfugiés. L'entrepôt de Nazret dessert les camps de réfugiés soudanais, l'entrepôt de Dire Dawa, les camps de réfugiés somaliens et l'entrepôt de Mekele les camps de réfugiés érythréens.
51. En raison des difficultés d'accès à la plupart des camps pendant la saison des pluies et du niveau élevé d'insécurité, des stocks de produits alimentaires correspondant aux besoins de deux à quatre mois seront prépositionnés dans les camps chaque fois que possible.

Achats

52. S'il est reçu des contributions en espèces, des légumes secs, des aliments composés et du sel iodé pourront être achetés localement. Il n'a pas été possible d'acheter des céréales sur place en 2007–2008.
53. Si besoin est, des aliments pourront être empruntés à la National Food Security Reserve Administration (NFSRA).

Renforcement des capacités

54. Le PAM aidera à renforcer les capacités des partenaires, selon que de besoin. Tous les partenaires ont les capacités voulues pour gérer le programme global, de sorte que c'est sur les domaines de la gestion des entrepôts, du suivi et de l'évaluation (S&E) et de la gestion axée sur les résultats (GAR) que sera centré le renforcement des capacités.



55. Le service de la logistique du PAM continuera d'organiser régulièrement une formation à l'intention des magasiniers de l'ARRA dans les camps afin d'améliorer les rapports concernant les stocks de produits alimentaires, la réception des produits, les distributions et la gestion des entrepôts.
56. Le PAM organisera à l'intention des partenaires et des réfugiés une formation aux activités génératrices de revenus et aux activités de régénération de l'environnement.

SUIVI DE L'EXECUTION

57. Les expéditions de produits alimentaires seront suivies au moyen du Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (COMPAS) auquel sont reliés les entrepôts centraux et les bureaux auxiliaires du PAM à Gambella, Jijiga et Mekele.
58. Le suivi sera basé sur les directives de S&E du PAM et par les outils de gestion axée sur l'action (GAA); et la liste de contrôle utilisée pour le suivi des bénéficiaires sera intégrée au système GAA du bureau de pays. Des réunions d'examen de la GAR seront organisées au niveau des bureaux auxiliaires en milieu d'année; des ateliers annuels d'examen de la GAR seront tenus avec les partenaires au niveau du pays. Les plans de suivi des résultats seront fondés sur le cadre logique (voir l'annexe II). Ce suivi sera complété par les données provenant des rapports mensuels de l'ARRA sur les distributions et les stocks ainsi que des rapports mensuels émanant des autres partenaires coopérants.
59. Des agents du PAM examineront l'état des entrepôts aux points de distribution avancés, vérifieront les distributions mensuelles de produits alimentaires et procéderont à des contrôles post-distribution trimestriels.
60. Les enquêtes sur la nutrition seront réalisées par le HCR, l'ARRA et le PAM, sur la base du partage des coûts, au moins une fois par an dans chaque camp et plus fréquemment en cas d'indices d'une dégradation de la situation nutritionnelle; l'enquête sur la nutrition de 2005 constituera le point de référence. L'enquête sur la nutrition de 2008 sera achevée en septembre 2008.
61. Le PAM suivra le déroulement du programme pilote de distribution de micronutriments en poudre et l'évaluera pour déterminer s'il y a lieu de l'étendre à d'autres camps. Une évaluation de référence des carences en micronutriments sera réalisée pour identifier le camp le mieux approprié pour le lancement de ce projet pilote.
62. L'IPSR 10127.3 sera évaluée en 2011, conformément à la politique d'évaluation du PAM.

ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE

Évaluation des risques

63. Les pénuries de ressources constituent des risques majeurs qui auraient de graves conséquences pour les réfugiés, étant donné leur dépendance à l'égard de l'aide alimentaire.
64. Les prix élevés des produits alimentaires et des carburants continueront sans doute d'affecter la sécurité alimentaire des réfugiés car ceux-ci n'ont que des moyens limités d'acheter des aliments complémentaires et des articles non alimentaires.



65. La sécurité constitue un problème chronique. Tous les camps se trouvent dans des zones de conflit ou exposées à un conflit. Les tensions frontalières avec l'Érythrée, jointes à l'impact déstabilisateur de la hausse des prix des produits alimentaires sur l'économie érythréenne, risquent de faire de nouveaux réfugiés. Les conflits en Somalie et dans la région Somali de l'Éthiopie, de même que les effets de la sécheresse et de la cherté des produits alimentaires, pourraient également entraîner des migrations soudaines ou massives vers les camps de réfugiés. La violence ethnique dans la région affecte les camps soudanais et les zones qui accueillent les réfugiés Afar d'Érythrée et les réfugiés kényans. Enfin, une recrudescence de la violence dans le sud du Soudan pourrait perturber le rapatriement des réfugiés soudanais.
66. Il importe de tenir compte de la situation des communautés d'accueil lors de la conception et de l'exécution des programmes car elles se trouvent fréquemment autant dans le besoin que les réfugiés. Tel a particulièrement été le cas en 2008 en raison de la sécheresse et de la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants. La plupart des régions de l'Éthiopie souffrent de sécheresses récurrentes, qui risquent de devenir plus fréquentes à la suite des changements climatiques et des pressions qui s'exercent sur les ressources. Il s'agit là de risques permanents; le PAM, le HCR et l'ARRA devront élaborer un plan d'ensemble pour en atténuer les effets sur les opérations de secours aux réfugiés.

Planification des interventions d'urgence

67. Le bureau de pays échange régulièrement des informations avec les bureaux du PAM et du HCR dans les pays voisins. Le bureau du PAM en Éthiopie fait également partie d'un groupe interorganisations de planification d'urgence coordonné par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui évalue les risques et prépare et tient à jour des plans d'interventions conjointes en cas d'urgence.
68. Le PAM a élaboré un plan pour l'éventualité d'un afflux soudain et massif de réfugiés érythréens. L'équipe de pays des Nations Unies a elle aussi élaboré des plans d'urgence pour faire face à toute dégradation de la situation en Érythrée, en Somalie ou au Soudan.

MESURES DE SECURITE

69. Les camps sont situés dans des régions où les routes sont mauvaises, les services médicaux inadéquats et les incidents de sécurité fréquents. La phase trois²⁷ du plan de sécurité a été décrétée dans les régions de Gambella et du Tigré, ainsi que dans la région Somali et dans la zone de Borena de la région d'Oromiya, où sont concentrés les réfugiés kényans, et la phase un dans la région de Beneshangul Gumuz. La situation sécuritaire est suivie de près pour éviter toute perturbation des secours au cas où elle se dégraderait.
70. Les coordonnateurs régionaux des Nations Unies pour les mesures de sécurité en poste à Jijiga, Gambella et Mekele procèdent périodiquement à des évaluations de la situation sécuritaire et délivrent les autorisations nécessaires. Les bureaux du PAM appliquent les Normes minimales de sécurité opérationnelle (normes MOSS) et les Normes minimales de sécurité des télécommunications (normes MISTS) et sont équipés de trousseaux médicaux et de trousseaux d'urgence pour traumatismes; les véhicules utilisés sur le terrain sont équipés de radios et de trousseaux de premiers secours. Des téléphones satellitaires sont disponibles

²⁷ Le plan de sécurité de l'Organisation des Nations Unies comporte cinq phases: 1: phase des mesures de précaution; 2: phase de limitation des déplacements; 3: phase de réinstallation; 4: phase de suspension des programmes; 5: phase d'évacuation.

dans les bureaux situés dans des zones en phase trois du plan de sécurité. La salle radio du bureau du Département de la sûreté et de la sécurité (DSS) des Nations Unies à Addis Abeba et les salles radio du PAM à Gambella et Jijiga se tiennent en contact radio 24 heures sur 24 avec les véhicules et les bureaux sur le terrain. La salle radio du bureau de pays assure un contact radio pendant la journée.

71. Certains des camps situés dans l'ouest du pays ne sont accessibles que par véhicules accompagnés d'une escorte militaire; pour parvenir jusqu'aux autres camps, il faut se déplacer en convois d'au moins deux véhicules. Le personnel de terrain du PAM a été formé aux communications radio et aux mesures de sécurité. Dans les régions où les déplacements ne peuvent se faire qu'avec escorte militaire, les transporteurs privés ne livrent les produits du PAM que lorsqu'une escorte est fournie. Les partenaires des Nations Unies qui opèrent dans ces régions appliquent eux aussi les normes MOSS et MISTS.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
	Quantité (en tonnes)	Coût moyen par tonne (en dollars)	Valeur (en dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
Coûts opérationnels directs			
Produits alimentaires ¹			
– Céréales	74 254	310	23 018 740
– Légumes secs	6 875	700	4 812 500
– Huile végétale	4 481	1 415	6 340 615
– Aliments composés	9 838	600	5 902 800
– Sucre	2 478	510	1 263 780
– Sel	688	240	165 120
– Micronutriments en poudre	8,4	10 000	84 000
Total, produits alimentaires	98 622,4		41 587 555
Transport extérieur			15 313 598
Transport terrestre			11 163 617
Transport intérieur, entreposage et manutention			5 686 307
Total, transport terrestre, entreposage et manutention			16 849 924
Autres coûts opérationnels directs			402 032
A. Coûts opérationnels directs			74 153 109
B. Coûts d'appui directs² (voir l'annexe I-B)			4 255 083
C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent)³			5 488 573
COÛT TOTAL POUR LE PAM			83 896 765

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif présenté à des fins d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant l'exécution du projet.



ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECT (en dollars)	
Dépenses de personnel	
Administrateurs recrutés au plan international	504 900
Administrateurs recrutés au plan national	91 239
Personnel des services généraux recruté au plan national	1 272 552
Personnel temporaire	126 440
Heures supplémentaires	3 640
Primes	95 004
Consultants internationaux	144 550
Consultants nationaux	117 107
Volontaires des Nations Unies	194 205
Voyages officiels du personnel	317 299
Formation et perfectionnement du personnel	40 040
Total partiel	2 906 976
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents	
Location des locaux	229 320
Charges (électricité, etc.)	25 480
Fournitures de bureau	27 300
Communications et services liés aux technologies de l'information	145 600
Assurance	36 400
Réparation et entretien du matériel	45 500
Coût d'entretien et d'exploitation des véhicules	338 520
Autres dépenses de bureau	200 200
Prestations des organisations des Nations Unies	5 460
Total partiel	1 053 780
Matériel et autres dépenses fixes	
Mobilier, outils et matériel	60 060
Véhicules	102 535
Équipement (télécommunications et informatiques)	131 732
Total partiel	294 327
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	4 255 083



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>OBJECTIF STRATÉGIQUE 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence</p>		
<p>Effet direct 1.1</p> <p>Réduction et/ou stabilisation de la malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans réfugiés en Éthiopie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans, mesurée par le rapport poids/taille en pourcentage. L'objectif est de maintenir le taux global de malnutrition aiguë, mesurée par un rapport poids/taille inférieur à moins 2 écarts types, en dessous de 10% dans tous les camps. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires fournissent une aide non alimentaire suffisante pour contribuer à améliorer les taux de malnutrition. ➤ Des ressources adéquates sont disponibles en temps voulu. ➤ Aucune épidémie majeure n'éclate dans les camps. ➤ Les activités complémentaires du HCR dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement sont convenablement financées. ➤ Des ressources adéquates sont mises à disposition en temps voulu par les donateurs pour compenser la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants.
<p>Produit 1.1.1</p> <p>Distribution de l'aide alimentaire aux réfugiés en temps voulu, ainsi qu'en quantité et qualité satisfaisante:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 31 070 tonnes à 119 000 bénéficiaires en 2009; ➤ 33 424 tonnes à 128 000 bénéficiaires en 2010; et ➤ 34 129 tonnes à 130 000 bénéficiaires en 2011. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre effectif de réfugiés par sexe et par groupe d'âge recevant une aide alimentaire, en pourcentage du nombre prévu ➤ Quantité effective de vivres distribués, par catégorie de produit, en pourcentage de la quantité prévue ➤ Aide livrée dans tous les camps au plus tard le dernier jour du mois 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les routes d'accès aux camps sont correctement entretenues. ➤ L'accès aux camps n'est pas entravé par l'insécurité. ➤ L'effectif des réfugiés est vérifié périodiquement. ➤ Des ressources adéquates sont mises à disposition en temps voulu par les donateurs pour compenser la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
OBJECTIF STRATÉGIQUE 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
<p>Effet direct 4.1</p> <p>Réduction de la malnutrition chez les femmes enceintes et les mères allaitantes, les enfants de moins de 5 ans, les personnes vivant avec le VIH et les autres réfugiés vulnérables ayant des besoins nutritionnels particuliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence d'insuffisance pondérale chez les enfants ciblés de moins de 5 ans, mesurée par la taille, le poids et l'âge, ventilée par sexe ➤ Prévalence de la malnutrition chez les femmes en âge de procréer, évaluée par le périmètre brachial pour les femmes enceintes et les mères allaitantes ➤ Prévalence de l'anémie chez les femmes ciblées: <110 g/l pour les femmes enceintes, <120 g/l pour celles qui ne le sont pas et < 110 g/l pour les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucune épidémie majeure n'éclate dans les camps. ➤ Le HCR et les partenaires ont des ressources suffisantes pour garder les centres de santé et de nutrition ouverts. ➤ L'introduction à titre expérimental de micronutriments en poudre réduit l'incidence de l'anémie. ➤ Des ressources adéquates sont mises à disposition en temps voulu par les donateurs pour compenser la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants.
<p>Produit 4.1.1</p> <p>Fourniture en temps voulu de rations de supplémentation aux personnes vulnérables:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 690 tonnes en faveur de 7 721 bénéficiaires en 2009; ➤ 738 tonnes en faveur de 8 256 bénéficiaires en 2010; et ➤ 749 tonnes en faveur de 8 381 bénéficiaires en 2011. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de personnes, par catégorie, sexe et groupe d'âge, qui reçoivent des rations de supplémentation, en pourcentage du nombre prévu ➤ Quantité et composition des rations fournies dans le cadre des programmes de supplémentation et d'apport de micronutriments, en pourcentage des prévisions ➤ Couverture du programme de supplémentation: pourcentage de personnes souffrant de malnutrition envoyées dans les centres de supplémentation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires dotent les centres de nutrition de personnels qualifiés en nombre suffisant. ➤ Des ressources adéquates sont mises à disposition en temps voulu par les donateurs pour compenser la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants. ➤ Le programme de distribution de micronutriments en poudre est viable et accessible.





ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

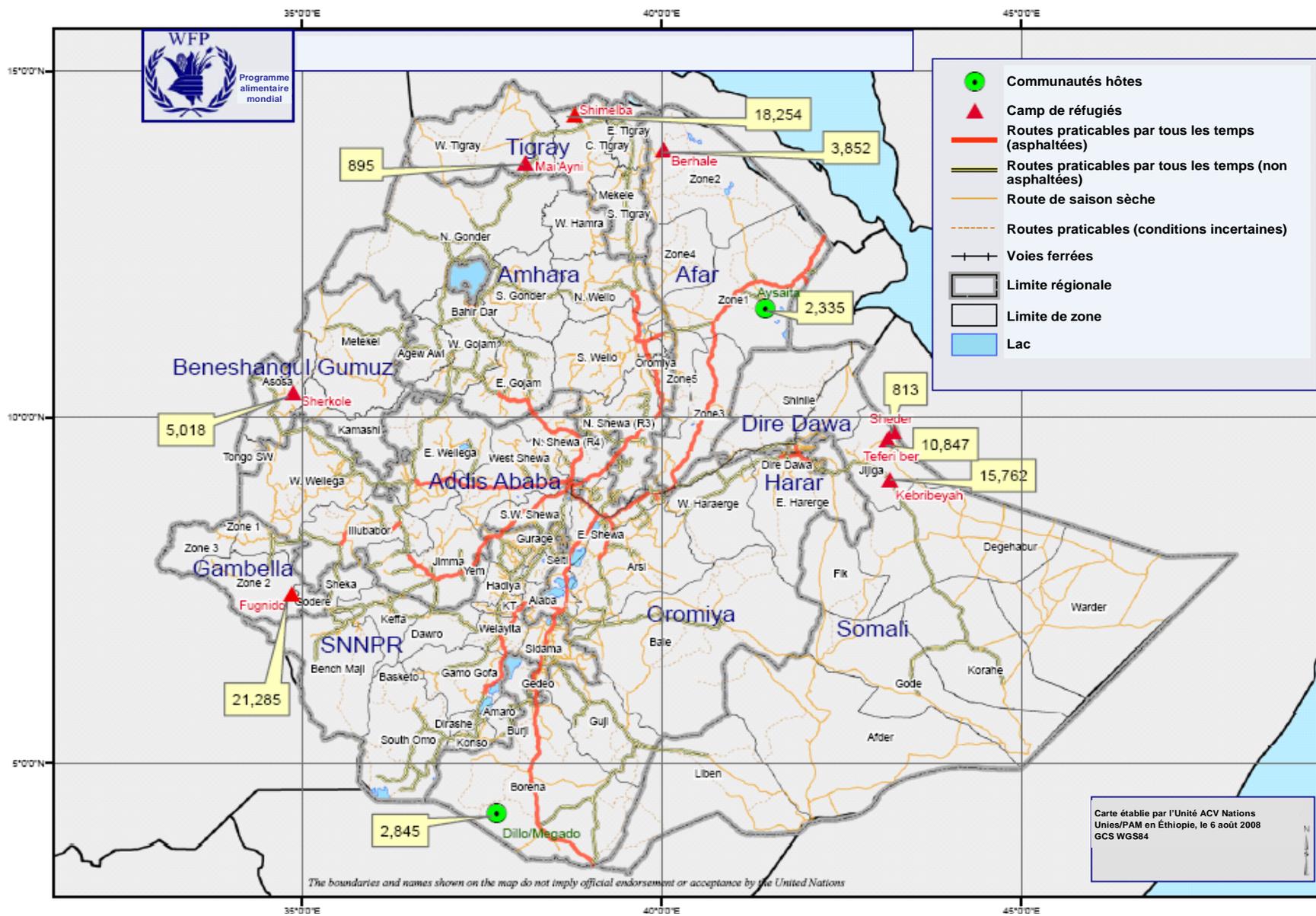
Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Effet direct 4.2</p> <p>Apport énergétique adéquat pour les bénéficiaires ciblés pendant la durée de l'aide</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de bénéficiaires dans les zones ciblées dont le déficit énergétique alimentaire est comblé 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires fournissent une aide non alimentaire adéquate. ➤ Des ressources adéquates sont mises à disposition en temps voulu par les donateurs pour compenser la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants.
<p>Produit 4.2.1</p> <p>Distribution de l'aide alimentaire aux réfugiés en temps voulu, ainsi qu'en quantité et qualité satisfaisantes: 2 100 kcal/personne/jour au minimum</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre effectif de réfugiés, par sexe et groupe d'âge, qui reçoivent une aide alimentaire ➤ Volume de vivres distribués effectivement, par catégorie de produit, en pourcentage de la quantité prévue ➤ Quantité effective d'aliments enrichis, par catégorie, et/ou de micronutriments en poudre, en pourcentage de la quantité prévue ➤ Quantité, composition et valeur énergétique des rations mensuelles. ➤ Ponctualité des livraisons des vivres 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les routes d'accès aux camps sont correctement entretenues. ➤ L'accès aux camps n'est pas entravé par l'insécurité. ➤ L'effectif des réfugiés est vérifié périodiquement. ➤ Des ressources adéquates sont mises à disposition en temps voulu par les donateurs pour compenser la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants.
<p>Effet direct 4.3</p> <p>Augmentation du taux de scolarisation des enfants dans les écoles recevant une assistance du PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectifs scolarisés: taux annuel de variation du nombre moyen d'enfants inscrits dans les écoles recevant une assistance du PAM ➤ Taux de fréquentation: pourcentage de jour de présence des élèves inscrits dans les écoles recevant d'une assistance du PAM ➤ Ratio garçons/filles: proportion de filles et de garçons dans les écoles recevant une assistance du PAM 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les ressources provenant du HCR sont suffisantes et régulièrement disponibles pour appuyer les activités complémentaires et la fourniture d'articles non alimentaires aux écoles. ➤ Le rapatriement des réfugiés n'entraînera dans les écoles que des perturbations minimes qui seront maîtrisées par le HCR.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Produit 4.3.1</p> <p>Fourniture en temps voulu de rations scolaires aux enfants réfugiés (Rations à emporter dans le camp de Kebribeyah):</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 461 tonnes en faveur de 19 721 enfants scolarisés en 2009; ➤ 523 tonnes en faveur de 22 059 enfants scolarisés en 2010; et ➤ 570 tonnes en faveur de 23 761 enfants scolarisés en 2011. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité effective de vivres distribués dans les écoles, par catégorie de produit, en pourcentage de la quantité prévue ➤ Nombre effectif d'élèves réfugiés recevant des rations à l'école, par sexe et groupe d'âge, en pourcentage du nombre prévu 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les articles non alimentaires servant à préparer et servir les repas sont disponibles dans toutes les écoles en quantité suffisante et dans des conditions appropriées. ➤ Du personnel formé est disponible en nombre suffisant pour garantir que les repas soient préparés et servis quotidiennement. ➤ Eau et combustible sont disponibles en quantité suffisante. ➤ Des ressources adéquates sont mises à disposition en temps voulu par les donateurs pour compenser la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants.



Camps de réfugiés et communautés hôtes en Éthiopie: nombre de bénéficiaires



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ARRA	Administration for Refugee and Returnee Affairs (Office chargé des question réfugiés et aux rapatriés)
COMPAS	Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits
DSS	Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GAA	Gestion axée sur l'action
GAR	Gestion axée sur les résultats
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
IRC	International Rescue Committee
MCDO	Mother and Child Development Organization
MERET	Gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables
MISTS	Normes minimales de sécurité des télécommunications
MNP	Micronutriments en poudre
MOSS	Normes minimales de sécurité opérationnelle
NFSRA	National Food Security Reserve Authority
OCHA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
S&E	suivi et évaluation
VCA	Vivres pour la création d'avoirs
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
ZOA	<i>Zuid Ost Azie</i> (Refugee Care)